Le peuple valdôtain

1 • L'Union Valdôtaine, Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

8 MARS 2007 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. - Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB - AOSTE • LIV année • N. 1800

10

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Et voilà…

Guido Cesal

Nous en avons la preuve. Le modèle électoral que les référendaires voudraient implanter en Vallée d'Aoste a démontré toutes ses limites.
En fait, il ne garantit absolument pas ni la stabilité ni la gouvernabilité. Les théories de Riccarand, de Louvin et de leurs acolytes tombent en déconfiture avec le Gouvernement Prodi. C'est la confirmation d'une situation que nous dénonçons depuis longtemps, que nous avons soumise à la réflexion des Valdôtains mais que les prétendus porte-drapeaux du renouveau, de la modernité, du changement ont toujours repoussée. Ils ont boulé nos considérations comme si elles étaient conséquentes à nos inquiétudes, à la peur de nous confronter avec un nouveau système, à l'incapacité de nous adapter à un autre modèle. Les faits démontrent que nous avions et que nous avons raison. Romano Prodi, chef d'une majorité hétérogène, composite, qui aurait dû changer le pays, n'a pas accompli sa tâche à cause du chantage et des pressions des ailes extrêmes d'une coalition qui a été mise en place pour des buts exclusivement électoraux. Et pourtant, il a joui d'un bipolarisme sec, il a obtenu une légitimité populaire évidente, il a pu choisir à l'avance les élus de sa coalition, il a préalablement soumis son programme, mais il a également échu. Les faiblesses ne résident donc pas dans les règles mais dans la composante humaine de toute coalition et de tout organisme politique. Si les porteurs du renouvèlement avaient maintenu leurs places de responsabilité au sein des institutions valdôtaines, le système ne serait pas pourri aujourd'hui et il n'aurait pas besoin de changement. Si nous les avions contentés en les plaçant à des postes bien rentables, ils seraient là, prêts à défendre la forteresse de leurs privilèges, s'ils pouvaient… si… si… si… Mais il nous faut sortir de l'hypothétique et rester au contact du contexte actuel. Une coalition qui va du centre à l'extrême gauche garantit, peut être, la réussite électorale mais elle ne permet pas de gouverner avec succès et efficacité. La chute de Prodi démontre, dans toute son évidence, cette affirmation. C'est l'amère constatation à laquelle doivent se plier ceux qui pensaient qu'il suffisait être contre l'U.V. pour acquérir de la crédibilité et du consensus et pour se proposer comme guide de cette région. Heureusement, ce n'est pas ainsi, la coalition du « galletto » se trouve, en Vallée d'Aoste, dans la situation identique que la majorité gouvernementale de Prodi. Elle est pleine de contradictions, de positions opposées, d'extrémismes provenant de tous les côtés. L'unique sentiment qui la rassemble est l'antiunionisme. Si je peux comprendre les objectifs de certains opposants historiques au système, je considère les positions des composantes qui ont été les plus proches de nous choquantes et dramatiques ; elles déploient un sentiment de haine et de contraposition de plus en plus violent proportionnellement aux bénéfices dont elles ont joui grâce au Mouvement et aux milliers d'Unionistes qui ont eu confiance en eux. Je ne pense pas qu'avec ces sentiments et dans cette situation nous puissions les considérer comme le futur de cette région, mais si la majorité des Valdôtains décidait en ce sens… eh bien… Bonne chance chère Vallée d'Aoste !

Unionistes égal malhonnêtes ? Pas du tout…

Guy Grimod

Je ne connais pas Madame Lorella Vezza de Antey. Elle ne me connaît pas non plus. Je ne me permet donc point de juger ses comportements et ses choix et je prétends qu'elle aussi n'exprime pas de jugements à mon égard.
Ses déclarations contre l'Union Valdôtaine et les Unionistes me mortifient profondément et je désire donc exprimer ici mon amertume. Je n'accepte pas que quelqu'un, pour se faire de la publicité tous azimuts, mette en doute l'honnêteté et la cohérence des personnes, simplement parce qu'elles font partie d'un Mouvement. J'appartiens, depuis une trentaine d'années, à l'Union Valdôtaine. Je suis fier d'être unioniste et je suis convaincu que mon Mouvement, malgré ses faiblesses, ses crises, ses difficultés liées aux humeurs des hommes ait contribué et contribue d'une façon déterminante à la sauvegarde et au développement de mon peuple. J'aime la Vallée d'Aoste, j'aime ses langues, sa culture, ses Institutions, son peuple et j'ai cru bon pour ces raisons d'adhérer à l'Union Valdôtaine. Dans ce Mouvement j'ai eu le plaisir et l'honneur de connaître des hommes et des femmes exceptionnels. Des hommes et des femmes qui, malgré leurs défauts et leurs faiblesses, malgré leurs opinions et leurs attitudes ont voulu s'engager pour la Vallée d'Aoste avant tout. La Vallée d'Aoste, son particularisme, ses institutions et son Autonomie à relancer dans le cadre de l'Union Européenne, sont les seules raisons d'être de l'Union Valdôtaine.
Ceux qui veulent détruire ce Mouvement historique souhaitent uniquement affaiblir la possibilité d'autodétermination de la Nation Valdôtaine. Isoler l'Union Valdôtaine, en ignorant ainsi son histoire et son rôle, permettrait de rendre «normal» le cadre politique de notre région et de réaliser enfin le projet des bipolaristes de chez-nous.
L'Union Valdôtaine doit être sans doute réformée. Elle doit donner plus d'élan à son action politique, elle doit retrouver pleinement la capacité de mobiliser et de concerner les Valdôtaines et les Valdôtains dans ses projets d'avenir. Pour l'intérêt commun elle doit continuer à être le Mouvement de rassemblement de tous les autonomistes et les fédéralistes convaincus. En laissant de côté les querelles personnelles nous devons participer unis pour la «cause valdôtaine», pour écrire des nouveaux Statuts d'autonomie, dans un contexte italien et européen en pleine évolution.
Madame Vezza, croyez-moi, les Unionistes ne sont pas des malhonnêtes, anti-démocratiques, fascistes, etc. Il n'est pas opportun, à mon avis, construire le consensus électoral contre un Mouvement, contre des personnes. Le Peuple valdôtain a besoin de femmes et d'hommes

qui s'engagent, unis pour sauvegarder et développer son autonomie et garantir sa croissance.
Diviser les Valdôtains, opposer les uns aux autres, dénigrer les unionistes coupables d'avoir accompli tous les crimes possibles, se croire des purs et des intouchables uniquement parce qu'on est farouchement contre l'Union Valdôtaine ne me parait pas un choix à même de renouveler et de relancer la politique pour la Vallée d'Aoste.
Pour la modernisation, le développement, l'autonomie et la liberté de la Vallée d'Aoste et de toutes les Valdôtaines et les Valdôtains je parie sur la confrontation et sur le dialogue franc et loyal, plutôt que sur l'habitude ancestrale de «Cogne roudze Cogne».

Politique italienne

Qui représente quoi ? Une triste constatation

Joseph Rivolin

Certains journalistes estiment que l'une des raisons essentielles pour lesquelles la crise du gouvernement Prodi n'a pas abouti à la dissolution du Parlement est le danger encouru par les parlementaires fraîchement élus (dont les deux représentants valdôtains) de perdre les privilèges garantis par un système de sécurité sociale très particulier. C'est peut-être une opinion excessive : toujours est-il que la majorité quelque peu chancelante qui soutient le gouvernement est loin d'être unanime sur des questions politiques aussi fondamentales que la politique étrangère et la discipline juridique de la famille, qui est une formation sociale reconnue et garantie au niveau constitutionnel : on ne comprend donc pas trop, par conséquent, sur quelles bases pourront aller de l'avant les « réformes » qui semblaient être le cheval de bataille du long, complexe et ambigu programme de l'« Unione », réduit par ailleurs, suite à la crise, à une douzaine de points étriqués. On parle déjà d'une majorité « à géométrie variable », formule qui se situe harmonieusement dans la bonne tradition de la « première République » italienne, où la géométrie fantaisiste appliquée à la politique avait jadis produit les « convergences parallèles ».
Parmi les supporters du Gouvernement à la bolognaise on compte le sénateur et le député élus en Vallée d'Aoste, qui sont liés à l'« Unione » par le pacte électoral signé avant les élections : un pacte qui les avait déjà obligés à voter une loi des finances plutôt discutable, de l'aveu du député Nicco lui-même, et qui les oblige maintenant à se ranger, coûte que coûte, aux côtés de Mastella et de Bertinotti (ce qui demande un bel exercice de contorsion, vu la distance qui les sépare) et à partager la faillite politique de l'« Unione », dont ils font organiquement partie. La preuve, si besoin en était, a été fournie par leur décision de ne pas se confronter, en vue du vote de confiance, avec le Gouvernement valdôtain et les chefs de groupe du Conseil de la Vallée, contrairement à une procédure qui s'est consolidée dans ces dernières décennies et qui n'est pas seulement une démonstration de respect institutionnel et d'intelligence politique, mais aussi la conséquence naturelle, voire nécessaire, du système électoral uninominal.
C'est là une confirmation ultérieure de la donnée politique que nous avions dû, hélas, constater dès le début de cette triste affaire, au mois d'avril dernier : à savoir que, derrière le paravent institutionnel, *la réalité concrète est que, plutôt que représenter la Vallée d'Aoste au Parlement, Nicco et Perrin ont choisi de représenter l'« Unione » en Vallée d'Aoste.*
C'est un choix légitime, mais qui se situe dans une logique stato-nationale totalement étrangère aux principes fédéralistes. Les Valdôtains qui ont conservé le sentiment de la différence fondamentale qui sépare la conscience de devoir représenter un peuple de la volonté de se faire le porteur des intérêts d'une coterie politique, nous comprendront, car ils savent que c'est sur cette différence que se fonde la raison d'être de l'Union Valdôtaine et son originalité par rapport aux partis stato-nationaux.

Séance du Gouvernement du vendredi 2 mars 2007: principales décisions

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
L'Exécutif a établi la stratégie unitaire régionale pour les politiques de développement susceptibles de bénéficier de financements des fonds structurels communautaires et du Fonds européen agricole pour le développement rural au titre de la période 2007/2013 et a approuvé le document de programmation stratégique et opérationnelle de la Vallée d'Aoste (Dopso).
Il a ensuite donné son feu vert à la proposition de programme opérationnel « Compétitivité régionale 2007/2013 », cofinancé par le Fonds européen de développement régional et par le Fonds de roulement de l'État.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Le Gouvernement a décidé de soumettre au Conseil régional un projet de loi portant création de l'Agence régionale pour les financements agricoles de la Région autonome Vallée d'Aoste (*AREA VDA*).
Une subvention de 250.000 euros a été accordée à la Fondation Gran Paradiso-Grand-Paradis, au titre des frais de fonctionnement de celle-ci pour l'année 2007.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES ET POLITIQUES DU TRAVAIL
Conformément à la loi régionale n°34 de 2001 portant nouvelle réglementation de l'artisanat, l'Exécutif a entériné le programme 2007 des activités de formation professionnelle et a engagé une dépense de 324.951 euros à cet effet.

BUDGET, FINANCES, PROGRAMMATION ET PARTICIPATIONS RÉGIONALES
Le Gouvernement a nommé les représentants de la Région au sein du comité de direction prévu par le protocole d'accord signé avec la société *Telecom Italia SpA*.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé l'organisation de plusieurs actions destinées au grand public et aux écoles de la région, dans le cadre de la « Journée internationale de la francophonie 2007 » et a débloqué une enveloppe de 22.800 euros à cette fin.
Le Gouvernement a entériné la proposition de protocole d'accord entre la Surintendance des écoles et l'*AVIS* de la Vallée d'Aoste, en matière d'éducation à la coexistence civile, sociale et solidaire, conformément aux programmes et aux activités des différents établissements scolaires, en vue de mener une action de sensibilisation sur le don de sang, d'information et de formation sur les problèmes y afférents.
Enfin, la convention entre la Région autonome Vallée d'Aoste et le Rectorat de l'académie de Grenoble relative à l'éducation, à la formation et à la culture a été renouvelée pour la période 2007/2010.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
L'Exécutif a accordé à la société *Soci@lmed Srl* de Châtillon l'autorisation et l'accréditation nécessaires à l'ouverture d'une structure socio-sanitaire d'hébergement et de réhabilitation à l'intention des personnes atteintes de troubles psychiatriques.
Le Gouvernement a approuvé le plan 2007 des activités de recyclage et de formation du personnel des services socio-sanitaires, socio-éducatifs et d'aide sociale et a engagé à cet effet une dépense de 79.613 euros.

TERRITOIRE, ENVIRONNEMENT ET OUVRAGES PUBLICS
L'Exécutif a rendu un avis positif, sous condition, quant à la compatibilité avec l'environnement du projet de réalisation d'un chemin rural desservant le nouveau système d'irrigation et les ouvrages destinés à la lutte contre les incendies à Ciampeapiana dans la commune d'Émarèse.
Il a ensuite donné son feu vert au projet des travaux de reconstruction de la chapelle de Pléod dans la commune de Fénis.
Une enveloppe de 405.140 euros a été débloquée sous forme de financements complémentaires pour les listes des bénéficiaires des aides à l'accès aux logements locatifs.
Conformément à la loi régionale n°10 de 1990, le Gouvernement a approuvé, au titre de 2007, l'analyse des coûts unitaires pour la construction de toits en lauzes.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
Aux termes de la loi régionale n°2 de 1997, l'Exécutif a donné son accord à l'organisation en régie, en 2007, de cours de recyclage pour les « Directeurs des pistes » et les « Pisteurs secouristes » et a prévu pour ce faire la somme de 17.000 euros.

COOPERATIVA SPECIALIZZATA
RICERCA PERSONALE
PER PULIZIA PART-TIME
IN CINEMA MULTISALA
ZONA SAINT-CHRISTOPHE.
INVIARE CURRICULUM
AL FAX N. 035-3843752
O LASCIARE SMS CON I PROPRI
DATI AL N. 346-5746352.
SPECIFICARE LUOGO DI
LAVORO A CUI SI RIFERISCE.

Avis aux destinataires

Conformément aux dispositions de la loi n° 196 du 30 juin 2003, nous vous informons que les coordonnées de ceux qui reçoivent chez eux le « Le Peuple Valdôtain » apparaissent dans la liste des adresses de l'Union Valdôtaine. Le titulaire du traitement est le Mouvement politique Union Valdôtaine, 29, av. des Maquisards - 11100 Aoste.
Nous vous informons également qu'aux termes de l'article 7 dudit décret il vous est possible de demander à tout moment la modification, la mise à jour où l'effacement des données vous concernant, en écrivant simplement à

Union Valdôtaine
29, Av. des Maquisards - 11100 Aoste.

NOUVELLES EN BREF

Cours d'apiculture pour débutants

On communique que les inscriptions à un cours d'apiculture de base pour débutants sont ouvertes jusqu'au 20 mars 2007.
Le début du cours est prévu pour le vendredi 30 mars.
Le cours est composé de cinq leçons théoriques, les vendredis de 18h à 20h et trois leçons pratiques pendant des après-midi dont les dates seront à établir avec les enseignants.
Trente places sont disponibles.
Si ce nombre devait être dépassé, les adhésions seront acceptées suivant la date d'inscription.
Le prix du cours est de 25,00 euros, montant qui doit être versé avant le début des leçons.
Pour l'adhésion, le Président de l'Association, M. Marco Glarey est disponible au 335-5235954.

Nominations de compétence régionale

En application de la loi régionale n°11 de 1997, et des modifications successives, il est possible de présenter, d'ici au jeudi 22 mars prochain, délai de rigueur, la candidature pour le poste de Membre effectif du Collège des Auditeurs des Comptes du Musée des minéraux régional.
En outre, en application de la loi régionale n°11 de 1997, et modifications successives, il est possible de présenter la candidature pour une place de Conseiller du Conseil d'Administration de « Le lait de Pollein soc. Coop. » d'ici au vendredi 13 avril prochain.
La documentation et les formulaires sont à la disposition des intéressés au Bureau des nominations du Secrétariat du Gouvernement régional, au 4ème étage du Palais régional, à Aoste, (téléphone 0165-27 38 34) et consultable en ligne sur le site www.regione.vda.it, dans la section Amministrazione regionale>Nomine in scadenza.

Indemnités d'accompagnement des invalides civils

L'Assessorat de la Santé, du Bien-être et des Politiques sociales rappelle que, aux termes de la loi régionale n°11/99, les titulaires d'indemnité d'accompagnement sont tenus, jusqu'au 31 mars de chaque année, délai de rigueur, de présenter – sous peine de la suspension du bénéfice économique – une déclaration de responsabilité (aux termes de la loi régionale n°18/99 et du Dpr n°445/2000) relative à un état d'hospitalisation dans une structure d'assistance.
Les formulaires pour l'autocertification peuvent être retirés, remplis et signés, et remis au Service des Invalides civils, situé au 55, rue Festaz, à Aoste, (tél.: 0165-32302/32917/33651), du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Route dans la commune d'Ayas

La Présidence de la Région informe que, pour permettre des travaux de modernisation et d'agrandissement de la route régionale, l'institution d'un sens unique alterné, régulé par feu rouge, sur la route régionale n°5 de Antagnod-Champoluc, dans le trajet Magneaz-Champoluc, dans la commune d'Ayas a été établie par arrêt.
La limitation au trafic sera en vigueur jusqu'au vendredi 29 juin 2007, de 7h30 à 18h, fêtes et veilles des jours de fête exclus.

Le peuple valdôtain

Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.235191
Fax 0165.364289
e-mail : nouvelleditrice@tin.it
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe CERISE

Directeur adjoint
Lucien CAVERI

Coordination politique
Guido CESAL

La page 4 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

Imprimerie « Arti Grafiche DUC »
16, Grand-Chemin Saint-Christophe
Tél. 0165.236888 Fax 0165.360014

CCP 11739117

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique
11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Conseillère pédagogique de la Communauté française de Belgique

Entretien avec Mlle Mariella Vandevenne

Propos recueillis par Esther Salvato

Depuis deux ans, Mlle Mariella Vandevenne est conseillère pédagogique auprès des écoles valdôtaines de tous ordres et degrés, dans le cadre de l'accord de coopération de 1994 entre la Région Vallée d'Aoste et l'Exécutif de la Communauté française de Belgique.
Celle-ci, qui est compétente principalement pour la langue, la culture, l'audiovisuel et l'enseignement, s'étend au sud de la Belgique, côtoyant les trois autres régions linguistiques du Pays : la Communauté flamande au nord, pratiquant le néerlandais, la Région de Bruxelles au centre, bilingue mais à nette majorité francophone, et la Communauté germanophone à l'est, aux confins de l'Allemagne, où l'allemand est la langue officielle.
Mariella Vandevenne est née en 1974 à Liège, la Cité Ardente, ville majeure de la Communauté française et patrie de Simenon.
Romaniste de formation (licenciée en philologie romane) et agrégée de l'enseignement supérieur, elle a également obtenu à l'Université de Liège un diplôme d'études spécialisées (DES) en didactique du français langue étrangère.
Elle a ensuite travaillé, durant six ans, comme professeur de français langue étrangère en Communauté germanophone. Elle parle français, italien et allemand.

- Voudriez-vous nous illustrer votre fonction en Vallée d'Aoste ?
- Je travaille auprès du Bureau des Politiques de l'Education de l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture. J'exerce un total de trente heures par semaine : vingt-cinq heures sont réparties entre les écoles de la Région, en fonction de la disponibilité des professeurs, la correction de textes de la revue pédagogique « L'école valdôtaine » et l'enregistrement à Radio Proposta d'une émission de musiques francophones intitulée « Voyages francophones/Viaggi francofoni ».
Cinq heures sont enfin consacrées à l'Université de la Vallée d'Aoste : trois heures au Centre linguistique audiovisuel-CLA et deux heures à des cours de rattrapage ou de conversation pour les étudiants qui en font la demande.
Je participe également à la préparation des Journées de la Francophonie et d'autres événements culturels qui impliquent directement la Communauté française de Belgique.

- Sur quels dossiers êtes-vous en train de travailler à l'école ?
- J'essaie de diffuser dans les écoles la culture francophone de Belgique, en particulier sa production audiovisuelle : de la BD belge, qui reste la référence dans le monde entier, au cinéma belge (« La promesse des frères Dardenne », etc.) présent et primé dans les grands festivals internationaux.
Par ailleurs, je participe à l'organisation des Journées de la Francophonie, surtout en ce qui concerne les spectacles destinés aux écoles, en collaborant notamment avec l'Attaché de coopération pour le français et l'Alliance française de la Vallée d'Aoste.
Cette année, un magicien proposera une animation aux écoles maternelles et primaires.

- Quelles sont vos impressions sur le bilinguisme valdôtain ?
- Concernant le bilinguisme scolaire, les professeurs sont dynamiques et les élèves en général ont un bon niveau, principalement en compréhension, mais malheureusement le français manque au quotidien, dans la rue. Certains le regrettent, d'autres ressentent une certaine méfiance, voire un rejet pour cette langue. Dommage.

- La situation linguistique en Belgique est complexe, n'est-ce pas ?
- Dans l'Etat fédéral de Belgique, les langues officielles et de l'enseignement sont trois : le français, le néerlandais et l'allemand. Depuis une loi de 1963, il existe des frontières linguistiques : deux régions sont unilingues, la Région wallonne et la Région flamande, auxquelles s'ajoute une région dite bilingue, Bruxelles-Capitale, où une majorité francophone cohabite avec une minorité flamande.
La question linguistique est un sujet délicat en Belgique et à l'origine de nombreuses querelles. C'est tout aussi dommage, car le plurilinguisme dans un Pays ou une région est une richesse dont il faut avoir conscience.
Contact : tél. 0165 27 58 53 ; fax 0165 27 58 40 ; courriel : m.vandevenne@regione.vda.it

«VD'A - Dalla Valle d'Aosta»

Un hommage à la Vallée

Franco Cavalet Giorsa

« ...un voyage suggestif et palpitant dans une Vallée d'Aoste représentée à travers une mosaïque de couleurs, d'expressions, de lieux et de métiers qui expriment et qui rendent hommage à la majesté, la simplicité, la culture et l'authenticité de notre terroir et de nos gens ».
C'est avec ces paroles qui s'est conclue l'allocution du Président du Conseil régional, M. Ego Perron, à l'occasion de la présentation de « VD'A - Dalla Valle d'Aosta », le splendide volume photographique imprimé par « Musumeci editore » et réalisé par les soins des photographes Stefano Torrione et Sandro Vannini.
La rencontre – qui a eu lieu à Aoste le jeudi 22 février, dans le salon du Palais régional – a vu aussi la participation des deux auteurs, de l'éditeur Paolo Musumeci et du graphiste Massimo Fredda, qui s'est occupé de la conception graphique et de la mise en pages de l'œuvre.
M. Musumeci, lors de son intervention, a parlé de l'enthousiasme et de la passion qui ont accompagné l'étude et la réalisation de ce volume : « VD'A - Dalla Valle d'Aosta » est une publication réussie qui se distingue par les superbes images saisies par les objectifs des deux artistes, par une graphique élégante et novatrice et par une âme capable à toucher l'esprit du lecteur.
Successivement ont pris la parole Stefano Torrione et Sandro Vannini, qui ont illustré au public la publication: les deux photographes ont proposé environ 200 photos – dont nombreuses sont les images provenant des archives personnelles – qui présentent une lecture moderne de la Vallée d'Aoste contemporaine, une interprétation actuelle du passé et une projection dans l'avenir.
Les sujets traités sont respectivement : les montagnes, les signes du passé, les traditions, le milieu agropastoral, l'hospitalité et le futur.
Au cours de la soirée, le Valdôtain Stefano Torrione s'est arrêté sur des sujets qui nous peuvent offrir une occasion de réflexion.
Son activité professionnelle l'amène à voyager dans le monde entier: son expérience lui a appris que l'attention prêtée à la culture en Vallée d'Aoste n'est pas nécessairement si diffusée dans les autres réalités.
De plus, il a confié aux présents que demeurer ailleurs lui a fait apprécier davantage notre terroir.
Trop souvent qui a de la chance ne s'en aperçoit pas !
Le Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique et le Conseil régional cherchent à valoriser le patrimoine photographique historique et la photographie moderne, en tant qu'instruments de communication.
À ce propos, en conclusion de la rencontre, le Président Perron a déclaré: « *Le Conseil a voulu sponsoriser et soutenir cet ambitieux et magnifique projet, en l'associant à sa propre activité institutionnelle et de représentation, parce qu'il se conjugue admirablement avec l'image de la Vallée d'Aoste que nous connaissons et voulons faire connaître* ».

Exposition

Histoire et évolution de l'épée

L'exposition principale de cette saison 2007 en Vallée d'Aoste sera consacrée à l'épée.
L'exposition « A bon droyt. Epées d'hommes libres, chevaliers et saints » est le fleuron de la programmation approuvée par le Gouvernement régional.
Elle se trouvera au Musée archéologique du 29 juin au 4 novembre. Les visiteurs pourront suivre un itinéraire dédié à l'épée ayant pour objectif de redécouvrir le sens que cet instrument a eu dans le temps.
L'exposition sera divisée en sept sections et pourra compter sur une vaste sélection du patrimoine local en partant des cultures préromaines pour arriver à la Renaissance.
« Il s'agit de l'un des événements les plus importants de l'année 2007 en termes d'exposition – a déclaré l'assesseur à la Culture Laurent Viérin. – *Je suis convaincu que cette exposition consacrée aux épées suscitera l'intérêt des Valdôtains et des touristes ; une exposition qui naît de l'idée de créer un événement qui soit lié à nos châteaux et au patrimoine culturel en général.*
Avec le thème des chevaliers nous avons réussi à obtenir ce résultat ».
Les autres expositions programmées pour 2007 sont : « Combat final 50ème Anniversaire des Batailles des Reines » au Centre Bénin d'Aoste, du 18 mai au 28 octobre.
« Une anthologie de restaurations. Oeuvres d'art entre Moyen-Age et Renaissance en Vallée d'Aoste » à l'Eglise Saint-Laurent d'Aoste, du 20 avril au 30 septembre.
« Expressionnisme bleu » du 15 juin au 30 septembre à l'Espace Porta Decumana de la Bibliothèque régionale d'Aoste, dédiée à l'oeuvre du sculpteur et peintre Italo Bolano.
« Bourgs. Photographies des bourgs de la Vallée d'Aoste » du 22 juin au 7 octobre au Château d'Ussel de Châtillon.
Et pour terminer, une exposition anthologique dédié au sculpteur de Gressoney-Saint-Jean, Bruno Gabrieli, à l'Espace Vallée d'Aoste de Paris, de mars à juillet.

Chine: à Aoste conférence sur future superpuissance

« Super Cina, discreta e vincente » est le titre de la conférence qui aura lieu le vendredi 9 mars à 21h, dans la salle des conférences de la Bibliothèque régionale d'Aoste.
La conférence, qui sera donnée par le professeur Fabrizio Eva, est organisée par l'Assessorat de l'Education et de la Culture dans le cadre de la Saison Culturelle avec la collaboration scientifique de l'association italienne des enseignants de géographie (section Vallée d'Aoste).
Le conférencier analysera « en quoi la croissance économique de la Chine est un parcours de consolidation afin d'avoir un vrai et propre rôle de superpuissance dans un futur proche et en quoi les caractéristiques chinoises sont une force pour aller dans ce sens ».
Fabrizio Eva est géographe et enseignant de géographie politico-économique et de géographie touristique.
Il collabore avec l'université de Milan depuis 1995 et depuis 2001 avec l'université Cà Foscari de Venise.
Il a également à son actif de nombreuses participations à des congrès internationaux et des publications sur des revues de géographies italiennes et internationales.
En 2000, il a publié chez UTET un livre intitulé « Cina e Giappone. Due modelli per il futuro dell'Asia ».

Les séances du Conseil peuvent être suivies en directe ou enregistrées sur le site http://www.consiglio.regione.vda.it/banche_dati/video_on_demand_f.asp?tipo=1&pagina=1

La Commission politique de l'A.P.F. se réunit pour la première fois en Vd'A

Situations politiques dans l'espace francophone

Pour la première, la Vallée d'Aoste a accueilli la réunion de la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. L'événement s'est déroulé du 1 et 3 mars, à Pré-Saint-Didier, sous la présidence de Richard Cazenave, Député de l'Assemblée nationale de France, qui a été accueilli par le Président du Conseil de la Vallée Ego Perron.
Il s'agit d'un événement de grande envergure, organisé pour la première fois en Vallée d'Aoste, qui a réuni plus de cinquante Parlementaires issus des Parlements nationaux du monde entier.
La réunion en terre valdôtaine a été l'occasion d'aborder une série de sujets qui ont des retombées importantes dans les Pays francophones.
Ainsi, les délégués se sont penchés sur le thème des politiques migratoires, sur les conventions internationales et régionales relatives aux Droits de l'Homme, sur l'application

de la déclaration de Bamako sur la démocratie, les droits et les libertés.
Pour le Président Perron : *« La présence de la Commission politique en Vallée d'Aoste est l'occasion pour réaffirmer l'appartenance à plain titre de la Vallée d'Aoste dans la grande famille francophone. A ce propos, je veux souligner l'extraordinaire opportunité que la Francophonie réserve notre Région au niveau politique, culturel, économique et surtout une opportunité pour nos jeunes »*.
« La réunion de Pré-Sain-Didier, a-t-il ajouté, *la première de ce genre en Vallée d'Aoste, marque une nouvelle étape de l'engagement envers la Francophonie que la section valdôtaine de l'A.P.F. a voulu se donner comme l'une des missions prioritaire de cette législature »*.
Et le Président du Conseil de la Vallée d'insister sur le fait que *« La Vallée d'Aoste, aujourd'hui, demande avec force une légitimation de la part de l'État italien : notre Région veut représenter officiellement l'État au sein de la Francophonie internationale, au sein de l'O.I.F. »*.
La Commission politique, au cours de ses travaux a pris une série de positions concernant les situations politiques dans l'espace francophone.
En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, la Commission a demandé à la communauté internationale de tout mettre en œuvre pour que le Gouvernement de transition puisse respecter les dispositions et les délais prévus par la feuille de route établie par le Groupe de travail international en vue de l'organisation d'élections libres, ouvertes et transparentes d'ici le 31 octobre 2007.
La Commission s'est également prononcée sur la situation en Guinée en exprimant sa *« très vive préoccupation face à la grave détérioration des conditions de sécurité en Guinée »* et a notamment exhorté les autorités guinéennes *« à assurer un retour à l'ordre dans le respect des Droits de l'Homme et des libertés publiques »*.
L'imposition d'un *« dialogue politique entre les États de la région du Darfour afin de trouver une issue pacifique à la crise de la région »* a été la requête à la communauté internationale et aux organisations régionales qui a été approuvée par la Commission politique de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.
La Commission a également rappelé son *« exigence que l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban soient respectées »* et condamne *« toute agression contre ce pays »*.
Quant au dossier mauritanien, elle encourage l'Organisation internationale de la Francophonie à poursuivre son soutien à la transition en cours en contribuant au renforcement des capacités des institutions liées au processus électoral.

L'activité des Commissions

Jeudi 8 mars 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*
audition du Président de la Région Luciano Caveri concernant la proposition de loi étatique n°4 *« Modifications de la loi n°289 du 27 décembre 2002 (Loi de Finances 2003) »*.

Vendredi 2 mars 2007 – V[ème] Commission permanente *Services sociaux*

Séance publique

initiative populaire : **proposition de loi n°147** *« Dispositions pour la réalisation d'un unique et nouvel hôpital régional »* : illustration du texte par les délégués de l'initiative législative, programmation des travaux.

Séance non-publique

audition d'Antonio Fosson, Assesseur à la Santé, au Bien-être et aux Politiques sociales, concernant le document relatif à l'application de l'I. R.S.E.E.

Jeudi 1 mars 2007 – I[ère] Commission permanente *Institutions et Autonomie*
projet de loi n°149 *« Manutention, pour l'année 2007, du système normatif régional. Modifications de lois régionales et d'autres dispositions »*. Rapporteur : le Conseiller Eddy Ottoz ;
projet de loi n°150 *« Nouvelles dispositions en matière d'interventions régionales de coopération au développement et de solidarité internationale »*. Rapporteur : la Conseillère Adriana Viérin.

Mercredi 28 février 2007 – III[ème] Commission permanente *Aménagement du Territoire*
proposition *« Programme des travaux pour l'année 2007 des interventions à réaliser en économie directe de travaux d'installations hydriques et forestières et de protection d'avalanches et des interventions de mise en place et de manutention du patrimoine forestier, des sentiers et environnementale »* ;
projet de loi n°157 *« Nouvelles dispositions en matière d'obligation de construction du manteau de couverture en lauzes et réglementation des bénéfices économiques y étant relatifs »* ;
examen du rapport concernant l'utilisation de l'ex Clinica (Casa Gagliardi) et des programmes futurs de l'Arer.

Assemblée parlementaire de la Francophonie

Commission Education, Communication et Affaires culturelles

Le Président du Conseil de la Vallée, Ego Perron, a présidé la Commission Education, Communication et Affaires culturelles (CECAC) de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (A.P.F.) qui s'est déroulée à Fort-de-France, en Martinique, du 4 au 7 mars.
La Commission a continué de s'intéresser à la ratification des conventions internationales de l'Unesco. Elle s'est en particulier penchée sur la Convention pour la promotion et la protection des expressions culturelles, qui sera ratifiée aussi par l'Italie dans de brefs délais, ainsi que sur la Convention pour la protection du patrimoine culturel.
Les débats ont également porté sur la coexistence des libertés, des cultures et des religions : à cet égard, la Commission a organisé, dans l'après-midi du mardi 6 mars, une table ronde pour débattre de la problématique avec différents responsables religieux et experts locaux.
En outre, la réunion a été l'occasion pour se pencher sur la politique du livre en français et sur les politiques migratoires dans la Francophonie abordées sous trois aspects différents :
- la reconnaissance réciproque de l'équivalence des diplômes ;
- l'accueil des étudiants étrangers ;
- la mobilité des professeurs
Enfin, les délégués se sont confrontés sur l'impact des cultures dans le processus démocratique en se penchant notamment sur le rôle des Parlements.

A.P.F. : Commission coopération et développement

Le Conseiller régional Roberto Vicquéry s'est rendu à Hanoi, au Vietnam, du mardi 6 mars à aujourd'hui pour participer à la Commission coopération et développement de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (A.P.F.) en tant que membre de la section valdôtaine.
Parmi les thèmes à l'ordre du jour de la réunion en terre vietnamienne figure l'examen des projets de rapport et des résolutions sur les politiques migratoires (thématique qui sera abordée au travers d'approches différenciées par les quatre commissions de l'A. P.F.), la désertification, l'évaluation de la mise en application de la Convention de Cotonou en matière de partenariat entre l'Union européenne et les Etats Afrique Caraïbes Pacifique (A.C.P.), ainsi que sur le suivi des Sommets de Ouagadougou : contribution de la francophonie à l'adoption de stratégies nationales de développement durable.
Enfin, la Commission a examiné le suivi des négociations commerciales internationales dans le cadre de l'Organisation mondiale du Commerce (O.M.C.). A cet égard, un atelier d'approfondissement sur l'O.M.C. est au programme aujourd'hui même.

8 mars 2007 : fête de la femme

Année Européenne de l'Egalité des Chances

La Décision n°7 71/2006/CE du Parlement européen net du Conseil, du 17 mai 2006 a délibéré que 2007 aurait été l'année européenne pour l'égalité des chances pour tous.
L'Union européenne a défini avec précision quelles sont les raisons et les causes de discrimination : *la race, l'origine ethnique, la religion, les convictions personnelles, l'handicap, âge, la santé, l'orientation sexuelle et à niveau transversal, le genre.*
Les objectifs que l'année européenne veut atteindre, sont essentiellement :
1) Les Droits et donc sensibiliser et informer les personnes et en particulier ceux qui peuvent être discriminés sur leurs droits ;
2) La Représentativité et donc activer la participation à la vie sociale des groupes discriminés ;
3) La Reconnaissance et donc valoriser LA DIVERSITÉ et la PARITÉ en tant qu'élément de richesse ;
4) Le Respect et donc travailler sur les stéréotypes, sur les préjugés et sur la violence.

A la fin de 2006 les organes institutionnels de la V.D.A. (La Conseillère pour l'égalité des chances Antonella Barillà et l'Assesseur aux Politiques sociales et à l'égalité des chances Giuliana Ferrero, ont invité toutes les associations valdôtaines à une première réunion afin de créer un réseau et donc mettre en commun les initiatives que les acteurs sociaux mettront sur pied pendant l'année. Au mois de février, lors d'une rencontre, à laquelle a participé aussi l'Assesseur Régional à la Santé Antonio Fosson, quelques associations ont présenté les initiatives qu'elles pensaient réaliser : Arcigay, par exemple, a illustré un projet de formation, adressé aux enseignants : « Educare al rispetto » axé sur la prévention du « Bullismo », un phénomène qui est en train d'augmenter toujours plus ; l'E.F.V., de son côté, a décidé de réaliser une table ronde sur les problématiques de la femme dans le monde du travail et dans le secteur de l'entreprise. Cette initiative aura probablement la collaboration active du C.N.A., représenté dans la réunion par son Secrétaire régional Cesare Grappein.
Le C.N.A. a communiqué son intention promouvoir des initiatives en faveur de l'entreprise au féminin et aussi des projets pour les extracommunautaires.
L'INAIL organisera un projet axé sur la sécurité dans le domaine du travail. Les organes institutionnels fourniront à toutes les initiatives organisées au cours de l'année, la possibilité d'avoir le logo au niveau régional et des supports de communication et logistiques.

Les Activités de l'Entraide des Femmes Valdôtaines pour le 2007

L'E.F.V. aurait voulu mettre sur pieds, pour fêter dignement l'année européenne de l'Egalité des chances beaucoup de projets assez intéressants (la fantaisie ne nous fait pas défaut !), mais vu que nous devrons nous réchauffer avec assez peu de bois, nous avons décidé, lors de la dernière réunion, de porter de l'avant prioritairement les projets « européens » pour lesquels nous nous sommes engagées jusqu'à maintenant :
1) Projet de Formation pour les femmes dans le domaine de la viticulture, axé sur deux volets, dont un plus pratique, (secteur viticulture), pensé et adressé d'une façon particulière aux femmes extracommunautaires, tandis que l'autre, concernant de plus près les femmes qui sont déjà engagées dans ce domaine, prévoit une formation plus spécifique dans le domaine vitivinicole et fiscal. Etant donné que nous avons diffusé l'information sur la réalisation du projet, en trouvant déjà un tas d'adhésions enthousiastes pour les deux formations, nous espérons vraiment pouvoir le réaliser dans de brefs délais.
2) Projet ETHNO-LAB, projet d'une large ampleur, soumis à l'Administration régionale, qui prévoit la récupération et la valorisation de la mémoire historique de notre territoire (le tout vu dans une optique dynamique et innovante), à travers la restauration de sites adéquats, en stricte collaboration avec les collectivités locales et le partenariat social, afin de créer des places de travail performantes pour nos jeunes.
Nous prévoyons aussi de réaliser *une table ronde* sur les problématiques de la femme dans le domaine du travail et de l'entreprise. Suite aux rencontres pour l'année européenne de l'Egalité de chances, nous espérons pouvoir collaborer avec le C.N.A. (qui a donné sa pleine disponibilité) et les Institutions régionales et communales pour sa mise en œuvre du point de vue pratique. Nous avons adressé deux requêtes de collaboration à la Présidence du Conseil de la Vallée mais pour le moment, nous n'avons reçu qu'un *avis défavorable de la part du bureau de Présidence* pour le premier projet, tandis que pour l'autre nous sommes en attente d'une réponse… Comme toutes

les années nous collaborerons avec la Conférence Régionale Féminine, tant par la participation aux réunions de notre représentante, Mme Sylvie Bancod, qu'avec la réalisation en commun d'initiatives.
Et pour terminer… écoutons la voix des jeunes… Je me permets de soumettre à l'aimable attention de nos lecteurs et de nos lectrices deux poésies/chansons, écrites par des élèves de l'ISIP d'Aoste qui participent au Concours de chansons en français, organisé par l'Aubage dans le cadre des journées de la Francophonie, en collaboration avec l'Alliance française de la Vallée d'Aoste, la Présidence du Conseil de la Vallée et la RAI VdA

Le printemps à la montagne

La montagne est comme une vache
blanche et noire
maintenant qu'elle se réveille
dessous la neige, et tache après
tache, les prés sortent de
l'hiver

La neige fond et porte avec elle
la tristesse de la vallée,
mais reporte vie et bonheur
de revoir une grêle d'hirondelles :
chaque moment est vie...
est retourné le printemps
à la montagne

Le papillon s'est posé au sommet
du parfum de la fleur
puis, ivre de couleurs et de rêves,
il a voulu se fondre dans le vent
qui fait neiger des fleurs de pommiers

La neige fond et porte avec elle
la tristesse de la vallée,
mais reporte vie et bonheur
de revoir une grêle d'hirondelles :
chaque moment est vie...
est retourné le printemps
à la montagne

La pluie se fond dans la terre de la montagne,
s'épuise sur le pré et il pénètre comme
une caresse qui
vient de loin

La neige fond et porte avec elle
la tristesse de la vallée,
mais reporte vie et bonheur
de revoir une grêle d'hirondelles :
chaque moment est vie...
est retourné le printemps
à la montagne

Nataschia Olla - Valentina Biondi - Classe III Boss Isip Aosta

Les femmes et la grossesse

Lors de la Commission Santé, qui s'est tenue le 13 février au Siège central de l'U.V., nous avons aussi abordé le problème du fonctionnement des services sanitaires et sociaux en général. Au cours de ces années nous avons bien travaillé, mais il y a encore beaucoup de situations qui attendent d'être résolues, parmi lesquelles il y a sans doute l'information et la communication, domaines fondamentaux dans notre société, mais parfois si difficile à atteindre ! Suite aux données positives, fournies par la coordinatrice des sages femmes, Mme Lucia Pellissier, en ce qui concerne le service gratuit offert aux femmes qui ont une grossesse physiologique, par le cabinet de l'Hôpital Beauregard et, en particulier, par les sages femmes, l'E.F.V. a décidé de proposer à nouveau aux lectrices du Peuple le communiqué de presse que la structure avait diffusé en 2005, lors de l'ouverture au public du service. Les services publics sont là pour nous toutes et si nous voulons qu'ils fonctionnent toujours mieux, il faut s'en servir et, si par hasard, il y a quelque chose qui ne marche pas nous devons contacter le bureau de l'U.S.L. afin que l'on puisse améliorer le service, dont

la bonté et la qualité dépend aussi de nous toutes. Sur le territoire nous avons les Centres de Consultation, « i consultori » dans lesquels il y a et la sage femme pour les grossesses physiologiques, et le gynécologue pour les grossesses pathologiques: toutes ces compétences sont à notre service, payées par la collectivité. Contrôler notre magnifique machine, de tant en tant est indispensable, mais quand il y a un bébé, les contrôles deviennent fondamentaux; il est vraiment dommage que 80% des femmes qui attendent un enfant ne fréquentent pas les structures publiques… Et après… quand notre magnifique créature est née, les services publics sont là pour nous aider à faire grandir cette *plante un peu spéciale.*

Un an pour l'ambulatoire

La structure, qui a été inaugurée le 15 mars 2005, a effectué plus de cinq cents visites : les sages-femmes de la structure ont effectué dans l'ensemble 513 prestations. *« Les femmes qui ont été suivies pendant tout le parcours de grossesse physiologique (ou bien les grossesses des femmes qui ne présentent pas de pathologies) ont été satisfaites du parcours accompli* – a expliqué la responsable de l'ambulatoire, la sage-femme en chef Lucia Pellissier – *aussi parce qu'ils ont pu compter, tout au long des neuf mois, sur un point de référence concret et constant, en cas d'allaitement difficile et pour les problèmes liés aux cicatrices périnéales ».* Tous les services proposés par l'ambulatoire sont gratuits: les visites, les examens hémato-chimiques, les trois échographies prévues (1er trimestre, 2ème trimestre, morphologique, 3ème trimestre, fluviométrique). Pour toutes les prestations de l'ambulatoires les documents de la prise en charge sont remplis directement par la sage-femme qui suit la femme durant sa grossesse, en permettant ainsi d'accéder directement aux services. L'Usl a retenu nécessaire de se doter d'un ambulatoire consacré aux femmes qui ne présentent pas de pathologies (qui sont 85% du total dans les pays industrialisés) avec l'objectif de fournir un service continu d'assistance de la part de l'opératrice sanitaire experte dans toutes les phases de la grossesse « physiologique ». Pour accéder aux prestations de l'ambulatoire et pour demander des informations il est possible de téléphoner le mardi et le vendredi de 15h à 17h au 335-7354368 ou bien à la sage-femme en chef Lucia Pellissier tous les matins, du lundi au vendredi, au 0165-545503. Pour réserver les visites, par contre, le numéro du Cup est actif: 848-809090.

Paix et Amour

Merveilleuse montagne, tes sommets enneigés...
le désir d'une femme d'être protégée...
La lune et le ciel, les étoiles de la nuit,
une vieille maison et une vie qui l'ennuie.

Songe que d'abord était une sottise,
avec la montagne devient certitude...
Certitude d'amour,
certitude de paix

Songe que d'abord était une sottise,
avec la montagne devient certitude...
Certitude d'amour,
certitude de paix

Une aigle s'élève et effleure les nuages,
rêve de femme regroupé dans une image...
Les fleurs et les fleuves, les immenses forêts,
la beauté de toujours sans aucun interêt.

Songe que d'abord était une sottise,
avec la montagne devient certitude...
Certitude d'amour,
certitude de paix

Dans tous les espaces s'étend l'appel du silence,
est celui de la montagne qui enlève les souffrences...
Regardez là haut, cette petite hombre,
c'est la femme tranquille qui n'est plus sombre.

Songe que d'abord était une sottise,
avec la montagne devient certitude...
Certitude d'amour,
certitude de paix

Laura Follioley - Vtga Isip, Aosta et Alessandra Fosson - Vtga Isip, Aosta

Francophonie : célébrations Journée Internationale le 20 mars

Spectacles, débats et rencontres sont au programme le 20 mars prochain pour célébrer la « Journée internationale de la francophonie ». Dans ce cadre le gouvernement de la Vallée d'Aoste a approuvé l'organisation de plusieurs actions destinées au grand public et aux écoles de la région et a débloqué une enveloppe de 22 mille 800 euros à cette fin.
L'événement a le soutien du Conseil régional de la Vallée d'Aoste, de la Présidence de la Région, de l'assessorat de l'Education e de la Culture, de la Commune d'Aoste, de l'Alliance Française, de l'Ambassade de France en Italie (Bureau de Coopération linguistique et artistique auprès de la Région) et de la Communauté française de Belgique.
La journée internationale de la francophonie aura lieu dans les cinq continents, avec le but de promouvoir la langue française, tout en respectant le particularisme et les diversités culturelles, de favoriser les échanges et renforcer les liens entre les différents pays francophones.
Une journée dédiée à la langue française qui unit 200 millions de locuteurs recensés dans le monde et rassemble aussi les 803 millions de personnes vivant dans les 68 Etats et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).
Une occasion, pour les francophones du monde entier, d'affirmer leur solidarité et leur désir de vivre ensemble, dans leurs différences et leur diversité.
La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'ACCT, aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie.

Atelier d'écriture créative

Dates: 10, 17 et 24 mars 2007, de 9h30 à 12h30
participation gratuite
inscriptions directement à la Bibliothèque
ou par téléphone au 0165 274861

conduit par
CHRISTEL LAMBOT

1ère séance
Les 10 mots (3 heures)
– brève réflexion sur ce qu'un mot peut évoquer, au-delà de son sens, par ses sonorités, sa forme… (jeu: inventer une définition pour un mot dont les participants ne connaissent pas le sens au départ);

– découverte des 10 mots 2007 (Abricot, Amour, Bachi bouzouk, Bijou, Bizarre, Chic, Clown, Mètre, Passe-partout, Valser): chaque participant choisit son (ses) mot(s) préféré(s) et explique ses motivations;

– Afin d'approfondir ce que ces mots peuvent évoquer en nous, association de chacun d'entre eux à un lieu connu, à une situation vécue ou à une personne.

– rédaction d'un texte (en prose ou en poésie) contenant ces dix mots

> première réflexion sur l'imposition de contraintes comme stimulation de la créativité. Lecture des textes.

2ème séance
Approfondissement de la réflexion sur la prose créative (3 heures)
– Réflexion sur les «déclencheurs», à savoir certains moyens que l'écrivain peut employer pour activer sa créativité (imposition volontaire de contraintes, stimulations visuelles et/ou musicales, lecture des faits-divers, etc.).

– Comment trouver un bon début pour un récit? (Jeu: compléter la phrase suivante: «J'ouvris la porte de la pièce et – ô surprise – je vis…»)

– De l'importance de rendre les personnages et les situations concrets, vivants (exercice: lettre d'un personnage à son pire ennemi);

– Réflexion sur certains pièges à éviter (par exemple, surabondance d'adverbes ou d'adjectifs, associations banales de mots)

> exercice: rédaction d'un texte à partir d'une liste d'adjectifs et de noms à associer;
- Stimulation musicale (rédaction d'un texte en musique).

3ème séance
Approfondissement de la réflexion sur l'écriture poétique (3 heures)
– Rappel du rôle que peut jouer l'imposition volontaire de contraintes dans la créativité. Exercice: le lipogramme (rédaction d'un texte bref en omettant une lettre);

– Jeu poétique: l'anaphore;

– Stimulation visuelle (rédaction d'un texte en prose ou en poésie à partir d'images);

– Comment trouver des mots qui «sonnent» pour écrire un poème, une chanson?

– Comment consulter un dictionnaire de rimes? (ex. Armel Louis).

– Éventuellement, autres activités ludiques sur les 10 mots (cadavre exquis, mots-valises).

1er mars 2007

Conseil communal de Pollein

Le 1er mars dernier s'est réuni le Conseil communal de Pollein; trois points étaient à l'ordre du jour.
L'Assemblée s'était réunie principalement pour approuver les observations présentées par la Direction urbanistique de l'Organisme régional sur le projet préliminaire d'aménagement et d'agrandissement de la route communale au lieu-dit Clapey.

Le Conseil a approuvé la variation non substantielle au Plan d'Aménagement Général communal concernant la route parallèle à la route régionale, présente à l'entrée de la Commune de Pollein, après le pont sur le torrent Comboé.
Avant ce sujet, le Conseil a approuvé à l'unanimité le verbal de la séance précédente, celle du 31 janvier dernier.
En fermeture de Conseil, au contraire, dans ses communications, le Syndic Paolo Gippaz a mis en évidence sa préoccupation face aux résultats obtenus par la récolte des déchets gérée au niveau de Communauté de Montagne *«(…) qui a inverti la tendance d'augmentation du pourcentage de tri sélectif en enregistrant pour 2006 un résultat de peu supérieur à 28%, en faisant apparaître lointains les 35% qui sont l'objectif prioritaire pour rentrer dans les bénéfices prévus par le décret Ronchi.*
En arrivant à 35%, l'épargne dont bénéficieraient des familles de Pollein serait d'environ 20.000 euros annuels».
A la fin du Conseil, les administrateurs se sont retrouvés dans la nouvelle laiterie, gérée par la coopérative «Le Lait» de Pollein qui, grâce à l'intervention de l'Administration régionale (engagement économique d'environ 1 million d'euros comprenant les coûts de structure et d'équipements), s'est transférée du vieux siège à côté de l'église paroissiale vers une aire plus fonctionnelle au lieu-dit Eliporto.
Les Conseillers ont pu visiter le centre, opérationnel depuis le mois de décembre, et en constater les potentialités. A présent, les producteurs de lait, tous du lieu, sont au nombre de dix, mais l'objectif et les potentialités vont dans la direction d'un possible élargissement du nombre des éleveurs pour produire plus des 35 formes de fontine (production acruelle) et pour créer un point de vente reconnu.

Création du «Cadastre des sentiers de la VdA»

L'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles informe qu'au cours des derniers mois, sur proposition de l'Assesseur Giuseppe Isabellon, l'Exécutif a envisagé l'opportunité de pouvoir disposer d'une liste complète et exhaustive du vaste patrimoine des sentiers valdôtains et pour cela il a chargé un collège de quatre experts qui contribueront à la création du «Cadastre des sentiers de la Vallée d'Aoste». Pendant les mois prochains ces experts, avec la collaboration des Communes valdôtaines, auront le devoir de rassembler toutes les données déjà existantes et de les intégrer sur la base de relèvements nouveaux et scrupuleux. L'étude contiendra, pour chacun itinéraire, longueur, dénivellement, état de manutention, points de présence d'eau, localisation d'alpages et toute autre information d'intérêt historique et paysager particulier. L'archive de données ainsi obtenue sera ensuite consultable sur le web et servira aussi à la réalisation, sur support papier et magnétique, du cadastre définitif des sentiers valdôtains.
Les sentiers et les muletières, qui constituent la soi-disant viabilité mineure, ont en Vallée d'Aoste une importance fondamentale en ce qui concerne le monde agricole (pour l'accès aux fonds et aux propriétés privés), d'un point de vue touristique (comme itinéraires d'excursion), et pour des raisons historico-culturelles (témoignage de la vie rurale d'autrefois).
Parmi les compétences de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles est comprise la gestion des activités liées à la conservation du réseau des sentiers régionaux. D'après un plan de travaux approuvé annuellement par le Gouvernement, la Direction des aménagements montagneux et des infrastructures pourvoit à effectuer toutes les interventions de manutention et de signalisation qui s'avèrent nécessaires.

Section de Quart

Nouveau Comité de Direction

Président: Cesarino Collé;
Vice-Présidents: Giulio Charrier et Ivo Daudry;
Secrétaires: Pietro Danne; adjoint: Chantal Ponsetti;
Membres de droit: André Rosset, Jean Barocco, Egidio Courthoud, Guerrino Davisod, Romildo Moin, Bruno Pallua, Roberto Rosaire;
Responsables du drapeau: Joseph Zanardi, Davide Lombardi, Ezio Champion;
Rapport avec les jeunes: Fabrizio Quaglino.

Section de Verrès

Nouveau Comité de Direction

Président: Mary Danna;
Vice-Président: Luigi Mello-Sartor;
Secrétaire: Ezio Alliod;
Trésorier et responsable du drapeau: Elio Janin;
Membres: Jean-Pierre Bettoni, Pierluigi Bréan, Andrea Favre;
Membres de droit: Fabrizio Casiraghi, Roberto Fosson, Stefano Giovanzana, Silvio Perruchon, Piero Prola, Piera Squinobal, Sabina Thoux, Susy Vallino.

Approbation des fonds d'intégration aux habitations à louer

Fonds pour le soutien à l'accès

Le Gouvernement Régional, dans sa séance du 2 mars dernier, sur proposition de l'Assesseur au Territoire, à l'Environnement et aux Ouvrages publics Albert Cerise, a délibéré l'intégration du financement, reconnu au cours l'automne dernier, en faveur des bénéficiaires du Fonds pour le soutien à l'accès aux habitations à louer (loi n°431/1998 – art. 11 et loi régionale n°21/2003 – art. 34).
Les fonds d'intégration s'élèvent à 405.140 euros et sont destinés aux locataires d'appartements privés qui avaient fait une demande de soutien au loyer à l'occasion de l'avis de concours émis en 2005.
L'Assesseur Cerise a précisé que «*le montant de 1.215.400 euros, disposé en octobre dernier, avait consenti l'attribution d'une somme s'élevant à 75% de la contribution maximale que l'on concède aux 765 familles qui en avait fait demande. Avec cette intégration les 25% restant sera couvert*».
Le financement total de 1.620.540 euros permet ainsi la couverture intégrale des requêtes et l'attribution de 100% de la contribution due à tous les demandeurs admis dans la liste, déjà bénéficiaires d'une première tranche de contribution liquidée l'année dernière.
L'Assesseur Albert Cerise a conclu en rappelant que «*cet avis de concours aussi a vu un engagement de dépenses considérable de la part de la Région, outre à une discrète participation des Organismes locaux, tandis que les ressources de l'Etat ne continuent à représenter que le 35% de la disponibilité totale.*
Pour l'avis de concours, plus de 1.100 demandes sont parvenues, avec une augmentation considérable, et la nécessité financière s'élève à environ 1.900.000 euros. L'attention et l'engagement de la Région envers cette forme de soutien trouvent aussi fondement dans l'objectif d'éviter que n'augmentent les coûts liés à l'urgence dans le domaine des habitations».

DÉCÈS

La section de l'Union Valdôtaine de Valgrisenche

a le regret d'annoncer le décès de

Madame
Céline BARREL
âgée de 82 ans

La communauté unioniste de Valgrisenche présente ses condoléances émues à ses fils Piergiorgio, Président de la section et Syndic de la commune, et Riccardo avec leur famille, à son frère Louis et à sa sœur Christine, ainsi qu'à tous ses parents.

La section de l'Union Valdôtaine d'Issime
a le regret de vous faire part du décès de

Madame
Valentina STEVENIN
veuve THEDY
agée de 62 ans

La communauté unioniste d'Issime participe au chagrin de la famille et présente ses condoléances émues à ses fils Paolo et Stefano, membre de la section, avec Manuela, à ses frères Ezio, Alberto, Franco et Riccardo, à ses soeurs Graziella, Lucia et Rita ainsi qu'à toute la parenté.

NAISSANCE

La section de l'Union Valdôtaine de Montjovet

a la joie d'annoncer la naissance de

Annie
PEAQUIN

qui est venue réjouir le foyer d'Albert et de Katia Borbey.

La communauté unioniste de Montjovet présente ses plus vives félicitations aux heureux parents, ainsi que ses vœux de bonheur et de prospérité à la nouveau-née.

TOUSCO srl
Produzione
Commercializzazione
Qualità
Convenienza

Produzione tubi e raccordi in PVC e PE

- edilizia
- acquedotti
- irrigazione
- fognature
- impianti industriali

I tubi sono a norma UNI e marchio I.I.P.

Stabilimento, e vendita ingrosso e ***privato***
zona industriale
11020 **DONNAS** Aosta
☎ **0125 80 65 01 R.A.**
FAX 0125 80 51 18

Punto vendita
via Baio, 10
10013 **BORGOFRANCO D'IVREA** Torino
☎ **0125 75 12 46**

Campagne pour promouvoir le «produit Vallée d'Aoste»

Promotion touristique au Japon

Jusqu'au samedi 10 Mars, la Vallée d'Aoste effectuera à Tokyo une campagne de sensibilisation pour promouvoir dans la capitale japonaise le «produit Vallée d'Aoste» dans toutes ses déclinaisons.
C'est l'Assesseur au Tourisme, Ennio Pastoret qui l'a annoncé le mardi 28 février dernier à Courmayeur.
«Le marché japonais – a précisé l'Assesseur- *a de grandes potentialités puisque nous avons pu constater que le Japon, surtout dans le domaine du Sport, regarde avec grande attention nos infrastructures et notre offre touristique».*
En effet, l'Assesseur a rappelé le récent protocole d'accord avec le Comité olympique japonais (J.O.C.) et avec les fédérations sportives des sports sur glace, qui ont amené à Courmayeur les équipes nationales pour la préparation olympique.
Au cours de la campagne, la Vallée d'Aoste signera un accord de partenariat entre la Région et le Comité olympique japonais et effectuera des rencontres et des soirées oenogastronomiques pour illustrer les excellences valdôtaines et le nouveau film Galaxie Vallée d'Aoste, qui a aussi été réalisé en langue japonaise.
La collaboration poursuivra ensuite le 20 juin prochain à l'occasion d'un atelier dans lequel la Vallée d'Aoste sera présente avec l'Enit.
«Les bons contacts entamés en 2005 avec le Comité olympique japonais – a souligné Pastoret – *ont permis de nous faire connaître aussi au Japon en faisant véhiculer l'image de notre région d'une façon innovatrice grâce surtout au binôme sport et tourisme».*
Je suis aussi très satisfait que – a continué l'Assesseur – *l'équipe nationale japonaise de judo ait l'intention d'effectuer son entraînement en Vallée d'Aoste à l'occasion de ses déplacements européens.*
Je remercie, en outre, Mme Hiramatsu pour nous avoir officiellement informé de la volonté des équipes nationales de patinage artistique d'effectuer, déjà à partir du mois de juillet 2007, leur retrait au Forum Sport Center de Courmayeur».
L'Assesseur Pastoret a enfin rappelé que la Région Vallée d'Aoste est devenue partenaire officiel de l'équipe nationale italienne de rugby et que pendant l'été l'équipe italienne rencontrera, dans un match amical, le Japon.
«Il s'agit – a conclu Ennio Pastoret – *d'un autre pas significatif dans les rapports de collaboration avec le sport national et international que la Vallée d'Aoste a su instaurer en tant qu'interlocuteur attentif, fiable et sérieux.*
Nous sommes heureux que notre engagement ait été compris et accueilli par d'autres réalités sportives, comme celle représentée par l'équipe nationale italienne de Rugby avec laquelle nous avons signé un accord très significatif et qui s'est montrée attentive à notre politique d'amitié avec le J.O.C., en prévoyant un match amical en Vallée d'Aoste avec l'équipe nationale japonaise».

Réunion extraordinaire du Comite de l'Ordre et de la Sécurité Publique

Convoqué par le Président de la Région Luciano Caveri, dans son rôle de préfet, le Comité de l'Ordre et de la Sécurité publique s'est réuni d'urgence le lundi 5 mars dernier dans les locaux de la Présidence de la Région, suite événements qui se sont déroulés ces derniers jours: fusillade dans la ville d'Aoste et autres épisodes de violence et de vandalisme.
À travers la contribution des responsables des Forces de l'ordre, le Cosp a examiné attentivement les différents épisodes et a pris des décisions opératives, en particulier sur proposition du questeur Salvatore Aprile et du commandant des Carabiniers, Guido Di Vita.
«Il est évident – a souligné le Président Caveri – *qu'il y a une alerte générale et une attention particulière de la part des Forces de l'Ordre sur les événements de ces derniers jours pendant que les enquêtes sur les différents faits sont en cours.*
Sur les risques de rixes en discothèque et dans les locaux publics, le Cosp a disposé une intensification des contrôles de la part des Forces de l'Ordre et le Questeur rencontrera les commerçants pour définir des mesures efficaces tant au niveau de la vigilance (dont la responsabilité est des commerçants eux-mêmes), que de la diffusion de systèmes de vidéosurveillance dans les locaux publics».
«Par contre, en ce qui concerne la série d'épisodes de violence et surtout de vandalisme dans la ville d'Aoste (en particulier tags sur les bâtiments et la détérioration des automobiles) – a continué le Président de la Région – *la Commune, présente à la rencontre, vérifiera la possibilité pour la Police locale d'organiser des rondes nocturnes afin de permettre donc, surtout pendant les fins de semaine, une plus grande opérativité des Forces de l'Ordre sur le territoire».*

Renouvellement d'un partenariat entre la Vd'A et l'Académie de Grenoble

Convention de coopération éducative

L'Assesseur à l'Éducation et à la Culture Laurent Viérin et le Recteur de l'Académie de Grenoble Jean Sarrazin ont signé ce mardi 6 mars 2007, au cinquième étage du Palais régional, le renouvellement de la Convention de coopération éducative qui lie la Région autonome Vallée d'Aoste et l'Académie de Grenoble depuis 1994.
«Cette Convention – a déclaré l'Assesseur Laurent Viérin – *est un atout important pour la coopération linguistique et éducative de la Vallée d'Aoste. Nous croyons beaucoup à ce partenariat dans la mesure où il est important pour les jeunes».*
Le renouvellement de cette Convention engage la Région et l'Académie de Grenoble à poursuivre et développer les actions de coopération entreprises depuis 1994 et à conforter cette coopération transfrontalière tant du point de vue quantitatif que qualitatif selon un triple objectif:
– renforcer les liens d'amitié entre les populations des deux territoires et notamment entre les jeunes, les enseignants et les communautés éducatives concernées;
– approfondir la connaissance réciproque des systèmes éducatifs et pédagogiques et de leur environnement géographique, économique, social, politique et administratif;
– s'appuyer sur les partenariats durables mis en place pour développer une stratégie d'ouverture européenne et internationale et assurer le rayonnement d'un pôle de la Francophonie.

«Nous mettrons en place – a précisé l'Assesseur régional – *des actions de coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la culture sur la base de trois axes stratégiques: construction du projet de l'élève jusqu'à sa réalisation – orientation, insertion, formation professionnelle, formation tout au long de la vie –; échanges linguistiques et culturels; échanges de pratiques éducatives, pédagogiques et documentaires, pilotage de la coopération et coordination de projets innovants, management des ressources humaines».*
Ajoutons qu'il existe de la part de la Région autonome Vallée d'Aoste et de l'Académie de Grenoble une forte volonté politique en faveur du plurilinguisme comme en attestent la déclinaison académique des orientations nationales françaises et la spécificité du système éducatif valdôtain.

LE CALEPIN par Lucien Caveri www.caveri.it

Parfois il est nécessaire de se pincer la peau pour savoir si nous sommes réveillés ou bien si nous dormons et nous ne sommes pas en proie d'un cauchemar. L'épisode le plus récent et bien connu a rempli en effet les premières pages des journaux et nous a beaucoup bouleversé en raison des modalités presque surréelles de son déroulement, qui se situait entre un récit d'Edgar Allan Poe et le sarcasme napolitain d'un personnage comme Toto'.
Le fait: renfermer dans un congélateur – acheté exprès pour cette macabre opération – le cadavre de son père pendant plusieurs années, dans le but de toucher entre-temps la retraite. Jusqu'au moment où, par hasard, c'est le petit-fils qui découvre – sans le reconnaître – le corps du pauvre pépé octogénaire congelé (qui avait passé les 90 ans seulement pour Inps et Inail) et denonce le fait aux carabiniers.
On découvre ainsi pour l'énième fois que chaque jour l'anormalité cohabite avec la normalité et que la réalité est pire qu'un roman noir, tel qu'il a été observé par nombre de commentateurs vu l'ampleur de la nouvelle.
Le juge devra établir avec certitude les dynamiques et les responsabilités de cet événement qui, malheureusement, est arrivé à Aoste, même si – dans la bizarrerie de l'humanité – il aurait pu se passer n'importe où et sans aucune explication locale.
Entre temps, même en Vallée d'Aoste on observe et on commente une histoire douloureuse, liée aux intérêts économiques pour survivre aux difficultés de la vie, où se croisent des affections, de la folie, des craintes. Une histoire qui nous laisse effarés parce qu'il ne s'agit pas seulement d'un fait divers, mais c'est de la psychologie, de la sociologie et autre encore.
Avec la mort solitaire d'un citoyen d'Aoste dans son appartement, découvert à cause de la mauvaise odeur qui dérangeait les voisins (ce n'est pas la première fois que des morts de ce genre occupent les pages locales), cet épisode démontre la solitude dans laquelle nous vivons, privés de ces liens du passé et de cet ensemble de pratiques collectives que nous définissons de «contrôle social».
Est-ce possible que la «disparition» pendant des années d'un homme, bien qu'âgé, n'ait pas suscité le suspect d'un ami, d'un voisin ou de quelqu'un de la famille? Est-ce qu'il suffit d'être enfermé dans un congélateur pour devenir simplement le numéro sur la carte de la prévoyance sociale dans l'axiome vieux = retraite? Nous habitons un bien étrange monde où la vie humaine peut être monnaie tellement précieuse à congeler un cadavre.